



CONSEIL COMMUNAL
NOVILLE

EXTRAIT

du registre des délibérations

Séance du 16 juin 2022

Présidence : Yves PELLET

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- o ayant pris connaissance du rapport de gestion et comptes de l'exercice 2021;
- o ayant entendu le rapport de la Commission des Finances et de Gestion;
- o considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- 1. d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 tels que présentés.**

Ainsi délibéré et admis, à main levée et à l'unanimité.

Noville, le 16 juin 2022

Extrait conforme. L'attestent :

Le Président

Yves PELLET



Le Secrétaire

Kim KAUFFMANN